

LA GAZETTE « MUNICIPAL-ARRE »

N° 1

Editorial du Maire

Mesdames, Messieurs et Vous les Jeunes, pour une fois ... mon éditorial sera très court mais par la suite, il est certain que vous aurez plus à vous mettre sous la dent !

Sachez que nous avons été élus, moi-même et les conseillers, par la population d'ARRE, que nous sommes en place et que nous resterons même si, au départ, certains ont profité de notre jeunesse et de notre naïveté.

En effet, notre équipe municipale et moi-même sommes désormais confrontés à la réalité de gestion.

C'est dire qu'il s'agit maintenant de rendre concret le mieux être des femmes, des hommes et des jeunes qui vivent sur ARRE et tout cela représente bien des réunions, comme par exemple l'Intercommunalité ou encore le SIVU scolaire, comme au SIVU Ganges/le Vigan ou encore au SIVOM Intercantonal.

C'est ce concret là que votre nouvelle équipe a pris à bras le corps.

Dans les lignes qui vont suivre, vous constaterez le respect de nos promesses. Celles que nous avons faites durant la campagne électorale ...

... Des promesses qui sont déjà des actions.

*Notre nouvelle devise sera
« Faire ce que nous disons et dire ce que nous faisons »*

Enfin, sachez que la gazette « Municip-Arre » est ouverte à Tous et que vos idées et suggestions pour faire progresser notre village seront publiées.

Merci de votre attention et Bonne lecture !

Stéphane MALET.





Budget communal –

Dès le 14 Avril, nous avons eu notre première réunion du Conseil Municipal où nous avons voté et adopté le budget de notre Commune.

Sur ce point, nous pensons que dès 2009, nous pourrions réaliser un peu d'économie et donc améliorer ce fameux « *pouvoir d'achats* » si cher en ce moment à la presse du quotidien de la Commune.

Il était, cette année, un peu tard pour refondre certains postes budgétaires. Cela sera fait l'année prochaine.

Analyse financière –

Suite aux élections et comme il l'avait fait avec l'ancienne Municipalité, Monsieur le Percepteur a également remis à Monsieur le Maire une étude réalisée en mars 2008 s'appuyant sur les comptes de gestion 2003 à 2007 du budget principal.

La commune d'Arre est membre de la Communauté de Communes du Pays Viganais, groupement à fiscalité additionnelle et TPU.

- **Principaux constats** : Commune en « *rouge* »

La tendance qui s'amorçait en 2006 se précise en 2007 avec un autofinancement négatif. La chute de la capacité d'autofinancement (CAF) constatée en 2006 s'est accentuée sur 2007.

➤ Un niveau d'**endettement** moyen comparable aux autres communes.

➤ Un **ratio de rigidité** très élevé

71 % des produits sont absorbés par des charges incompressibles

Les marges de manœuvre deviennent très faibles

➤ Un **autofinancement inexistant**

La CAF est négative sur 2007

L'évolution des charges est plus important que celui des produits

Et aussi ...

Employés municipaux –

Afin de procéder au suivi des tâches communales effectuées par les gardes, le Maire a décidé de déléguer deux conseillers municipaux, à savoir :

Messieurs Philippe CHIARELLI et Romaric CASTOR

Pour toutes observations concernant les employés, prière de contacter ces conseillers.

Classement du Chemin des Combes dans la voirie communale –

Le plan de division ayant été finalement accepté et le document d'arpentage signé par la Commune d'ARRE et *Madame Danielle DUCROS*, les deux parties sont parvenues à un accord transactionnel, selon le protocole signé par les deux parties, mettant ainsi fin à ce litige.

Etablissements BRUN d'ARRE –

Monsieur le Sous-Préfet a bien voulu organiser une réunion d'informations concernant notamment un arrêté prescrivant à la Société BRUN D'ARRE, représentée par son mandataire liquidateur, *Maître Bernard ROUSSEL*, l'exécution des travaux de mise en sécurité suivants :

- élimination des produits et déchets dangereux
- démolition de la cheminée et élimination des produits de démolition
- mise en sécurité du bâtiment surplombant la voie publique.

Affaire à suivre ...



Traversée du village –

Autre problème, celui de l'eau de pluie s'accumulant sur la traversée du village, créant des infiltrations et inondant les riverains lors du passage des voitures à cause de larges flaques qui subsistent.

Il faut éviter que cette question devienne grave et surtout s'installe dans le temps. Aussi, avec le Conseil Général du Gard, le Cabinet C.E.T.U.R., l'Unité Territoriale du Vigan et les entreprises concernées, nous recherchons les meilleures solutions et aussi les moins onéreuses pour nos administrés.

Trois réunions auxquelles assistaient les personnes concernées par ces travaux ont déjà été organisées pour examiner ces sinistres.

Il en ressort qu'un nouveau projet de création d'un réseau pluvial nous a été transmis pour un montant H.T. de 45.000 € (solution 1).

Les finances communales ne nous permettant pas de faire face à cet imprévu et si aucune autre solution ne nous est présentée, nous serons certainement dans l'obligation d'en référer auprès d'autorités compétentes pour définir les responsabilités de chacun.

A cet effet, toutes personnes victimes de ce sinistre, sont conviées à adresser à la Mairie un courrier spécifiant les dommages causés. Certains l'ont déjà fait et cela peut nous permettre de faire accélérer les événements.

Goudronnage –

Suite aux devis acceptés par l'ancienne Municipalité, la réfection des chemins des Marguettes et des Trestouillères est prévue **début Septembre 2008** par l'*Entreprise SERRA*.

L'état de la rue Basse et du Vieux Pont nécessitant aussi une réfection, les possibilités financières vont être examinées.



Commission des espaces verts et de l'environnement –

C'est avec satisfaction que certains administrés ont apprécié les jardinières fleuries supplémentaires dans la traversée du village agrémentant ainsi l'aspect de notre village pour un coût d'environ 1.100 €TTC.

Concours des Maisons Fleuries –

Toutes personnes intéressées sont priées de s'inscrire, au plus tôt, à la Mairie en amenant des photos de leurs réalisations florales. Ces dossiers, dont le nombre ne devra pas être supérieur à 5, seront ensuite examinés par le Jury de la Commission Départementale du Fleurissement.

Création d'un Moulin à Huile

La Communauté de Communes nous fait part que l'association « *Le Moulin du Coudoulous* » composée de petits propriétaires d'oliveraies sur les communes d'Aulas et d'Arphy a pour but de promouvoir l'olivier dans le Pays Viganais.

Dans cette optique, elle souhaite créer un moulin à huile d'olives à la filature d'Aulas.

Elle propose également une aide à la création et à l'entretien d'une jeune oliveraie, mais aussi une aide en vue de réhabiliter au maximum les anciens oliviers.

Un formulaire est à la disposition des habitants à la Mairie d'Arre pour soutenir l'aboutissement d'un tel projet.

Bâtiments communaux –

Secrétariat Mairie/Agence Postale

Pour des raisons de facilité, un projet concernant le déplacement de l'agence postale au secrétariat de la Mairie est envisagé.

Nous pensons pouvoir apporter de plus amples informations lors de l'édition de la gazette « *Municip-Arre* » n° 2.

Ecole

Une autre promesse que nous n'avions pas faite mais qui pour autant existait puisque la Loi nous l'imposait, remettre notre école aux normes.

Il s'avère que cette remise aux normes représente trop de travaux pour un coût important auquel doivent s'ajouter nos participations au SIVU Scolaire greffant, actuellement, énormément le budget communal.

C'est cette raison qui nous a aidé à maintenir notre projet d'école intercommunale sur la Commune d'ARRE.

Il vaut mieux en effet investir dans du neuf, surtout pour nos enfants, plutôt que de mettre de l'argent non pas forcément sur un mieux être et de meilleures conditions d'enseignement mais seulement sur le domaine normatif.

Ce projet d'école intercommunale devrait être en phase de proposition vers Septembre 2008.

Il s'agissait d'un des projets phares de notre programme, c'est vous dire que le voir avancer rapidement soulève notre enthousiasme.



- **Après l'école, il est bien normal de parler de l'Eglise**

Messieurs René SENEGAS et Romaric CASTOR ont sollicité des devis auprès d'entreprises susceptibles d'être concernées par la rénovation du toit de l'église qui, en plus de son caractère sacré est aussi une des mémoires importantes de notre village.

Suite à cette rénovation, *Monsieur René SENEGAS* fera le nécessaire pour restaurer son intérieur.

Bien sûr, notre intention est de faire classer notre « *belle église* » aux Monuments Historiques.

- **Local associatif**

Un projet également est à l'étude sur la Commune d'ARRE pour un prolongement couvert du petit jardin d'enfants incluant la création de WC publics.

- **Campings cars**

Après avoir pris rendez-vous, *Monsieur Henri RAMBAUD* soumet au Maire un projet d'aire de repos pour les campings cars et propose aimablement ses services pour monter un dossier. D'ores et déjà, un premier contact a été pris avec l'A.C.C.L. (Association des Campings Cars en Liberté)

Il reste que tout cela avance vite et bien. Bien d'autres projets sont déjà en chantier et nous aurons l'occasion d'en parler très rapidement.

D'ores et déjà, une permanence sera assurée par des Elus
les **lundi – mardi- jeudi et vendredi de 18 H à 19 H.**

Comme nous l'avions annoncé, nous avons décidé à l'unanimité lors de ce même conseil municipal, qu'aucune indemnité de fonction ne serait versée au Maire pas plus qu'aux Adjointes au Maire pour l'année 2008.

Etat Civil

Le 14 Juin a eu lieu le mariage de *Mademoiselle Myriam POUJOL* et de *Monsieur Guillaume PENIN* célébré par notre nouveau Maire, *Monsieur Stéphane MALET* qui, pour cette première occasion, a porté l'écharpe tricolore.



Souhaitons que cela porte Bonheur aux jeunes mariés !

Enfin, comme vous l'avez sûrement appris, il y a eu une manifestation de « *mauvaise humeur* » de l'un des conseillers municipaux semble-t-il mécontent du résultat, pourtant très démocratique des élections. Le recours qu'il a cru bon de déposer devant le Tribunal Administratif de Nîmes a bien sûr été classé sans suites par Monsieur le Procureur.

Le calme républicain et démocratique devrait maintenant revenir car le Maire, comme ses Adjointes, ont à tout moment gardé calme et sang froid en estimant que l'intérêt du village passe très loin devant des « petites querelles » sans aucun intérêt pour le bien commun.

A cet effet, notre 1^{er} Adjoint tient à faire passer le message suivant :
« *Chers concitoyens et concitoyennes,
En réponse aux courriers anonymes déposés courageusement dans ma boîte aux lettres, étant
intègre et motivé, j'informe la population de ma disponibilité pour toute discussion.*
Dominique GIOCOSA »



Ainsi s'achève le 1^{er} numéro de notre Gazette.

Le suivant vous parlera d'autres actions que nous aurons menées cet été pour que
ARRE
reste un lieu de vie où Tous et Toutes y soient heureux de vivre.

Un site Internet sera disponible courant Juillet 2008 :

